

Rapport Annuel 2017

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS
Site Marc Buvry
Faubourg de Leuilly
02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.tritou.eco-mairie.fr

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

Préambule **Page 3**

1-Le territoire desservi par le SIRTOM	Page 4
1.1 La population des collectivités adhérentes	Page 5
1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie Beautor	Page 5
1.3 Population totale collectée	Page 5
1.4 Bénéficiaires du service n'étant pas des ménages desservis en porte à porte	Page 6
2-Organisation générale des services	Page 6
2-1 Les compétences	Page 6
2.2 Nos métiers	Page 7
2.3 La collecte des déchets en porte à porte	Page 8
2.3.1 L'organisation de la collecte en porte à porte	Page 8
2.3.2 Les fréquences de collecte	Page 9
2.3.3 Les secteurs de collecte	Page 10
2.4 La fourniture des bacs de collecte	Page 10
2.5 La collecte des déchets en apport volontaire	Page 12
2.5.1 La collecte du verre	Page 12
2.5.2 La collecte en déchetterie	Page 13
2.5.3 Les horaires de déchetterie	Page 14
3 Les événements marquants	Page15

Indicateurs techniques **Page 16**

1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets	Page 16
2-La collecte des déchets	Page 17
2.1 Evolution du flux entrant en tonnes	Page 17
2.2 Evolution du flux entrant en kg/an/hab	Page 17
2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %	Page 18
3-La collecte des déchets en porte à porte	Page 18
3.1 Répartition valorisation rural/urbain	Page 18
3.2 Les ordures ménagères résiduelles	Page 20
3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes	Page 20
3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab	Page 20
3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau de valorisation	Page 21
3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri	Page 21
3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage	Page 22
3.4.1 Bilan des caractérisations	Page 22
3.4.2 Evolution des refus de 2013 à 2017 en tonnes	Page 23
3.4.3 Evolution des refus de 2013 à 2017 en kg/an/hab	Page 23
3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortis centre de tri	Page 24
3.5 La maintenance des bacs/ou des sacs	Page 24
4-La collecte du verre	Page 24
5-Les déchetteries	Page 25
5.1 Les tonnages et niveau de fréquentation	Page 25

5.2 Evolution des tonnages par flux	Page 26
5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux	Page 27
5.4 Quelques zoom	Page 29
5.4.1 La filière ECO TLC	Page 29
5.4.2 La filière des DEEE	Page 30
5.4.3 Les déchets d'activités de soins à risque infectieux	Page 30
5.5 L'accès des professionnels en déchetterie	Page 31
5.6 La collecte des professionnels en déchetteries	Page 31
6-La prévention des déchets	Page 32
6.1 Les ordures Ménagères et Assimilées	Page 32
6.2 Les actions de prévention	Page 35
6.3 Les études 2017	Page 37
7-La communication	Page 38
7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement	Page 38
7.2 Une action de proximité	Page 38
7.3 Plan de communication	Page 39
7.4 Niveau de satisfaction des usagers	Page 40
8-Projets et études 2018	Page 41
8.1 Les projets	Page 41
8.2 Les études 2018	Page 41

Indicateurs environnementaux **Page 42**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective	Page 42
2-Bilan environnemental sur le traitement des DEEE	Page 44

Indicateurs financiers **Page 45**

1-Dépenses et recettes	Page 45
1.1 Structure des dépenses et leur évolution	Page 45
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2017	Page 46
1.3 Catalogue des prix de Valor'Aisne	Page 46
1.4 Annuité de la dette	Page 47
1.5 Structure des recettes et leur évolution	Page 47
1.6 Restes à réaliser 2017	Page 48
1.7 Les modalités de financement	Page 48
1.8 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne	Page 49
1.9 Evolution de la part habitant, versée à Valor'Aisne	Page 49
1.10 Evolution de la contribution versée à Valor'Aisne	Page 50
1.11 Evolution du prix HT de reprise 2014 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 50
1.12 Evolution du prix HT de reprise 2013 par flux valorisable sorti de centre de tri	Page 51
1.13 Evolution et comparaison des coûts 2014/2015 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME	Page 52

Glossaire **Page 53**

Préambule

La loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi BARNIER, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans ce cadre, la loi précise que chaque Président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 modifié par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015 définit le contenu minimum de ce rapport, qui doit comporter des informations techniques et financières. Le Président présente ce rapport à l'Assemblée délibérante.

Les déchets du SIRTOM en quelques chiffres

- ☞ 42.46 % des déchets de la collecte sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 33.03 % dans l'Aisne (1)
- ☞ 76.72 % des déchets des déchetteries sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 66.79% dans l'Aisne (1)
- ☞ 55.39 % des déchets du SIRTOM sont recyclés ou valorisés
 - ☞ 45.23% dans l'Aisne (1)
- ☞ Une hausse de 0.47% de la production totale de déchets est constatée entre 2016 et 2017 (-2.38% sans les gravats)
- ☞ Une baisse -12.02 % d'Ordures Ménagères Assimilées par habitant et par an entre 2009 et 2017
- ☞ 14 bennes de collecte d'ordures ménagères, 3 véhicules et 3 remorques pour le transport des bennes de déchetteries, 2 compacteurs pour benne de déchetterie, 1 camion pour le transport du verre, 2 broyeurs à végétaux, fourgon pour la maintenance des bacs de collecte sélective
- ☞ 70 circuits de collecte en semaine paire et 69 en semaine impaire
 - ☞ la consommation de gasoil en 2017 est de 324 000 litres
 - ☞ 393 bornes à verre réparties sur le territoire
- ☞ 86 € TTC, c'est la contribution annuelle à l'habitant versée par les membres adhérents

(1) Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie 2012 Edition janvier 2014

1.1 La population des collectivités adhérentes



Collectivités adhérentes au SIRTOM	Nombre de communes 2017	Population 2017	Population 2016	Evolution 2017/2016
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon-CAPL	38	44 423	44 282	0.32%
Communauté de Communes du Chemin des Dames-CCCD	30	5 523	5 540	-0.31%
Communauté de Communes des Vallons d'Anizy-CCVA	16	8 436	8464	-0.33%
Communauté de Communes de la Champagne Picarde-CCCP	47	21 460	21 488	-0.13%
Total population des collectivités adhérentes	131	79 842	95 315	-16.23%

1.2 La population des collectivités sous convention accès en déchetterie de Beautor

Collectivités sous convention	Nombre de communes 2017	Population 2017	Population 2016	Evolution 2017/2016
Ex Communauté de Communes Villes d'Oyse-CCVO	21	15 442	15 541	-0.64%
Gernicourt	1	49	47	4.26%
Population totale des collectivités sous convention	22	15 491	15 588	-0.62%

1.3 Population totale collectée

Collectivités du SIRTOM	Nombre de communes 2017	Population 2017	Population 2016	Evolution 2017/2016
SIRTOM	153	95 333	95 315	0.02%

1.4 Bénéficiaires du service n'étant pas de ménages desservis en porte à porte

	Nombre
Associations	145
Administrations	746
Commerçants, artisans et Entreprises	1763
TOTAL	2645

2-Organisation générale des services

2.1 Les compétences



Le SIRTOM gère en régie la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

A noter que le SIRTOM s'était engagé dans le programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage s'achevant au 31 décembre 2018 et succédant au Programme Local de Prévention mis en place en 2010. Par ailleurs, le SIRTOM a choisi depuis de nombreuses années d'adhérer aux éco organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne. Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ou redevance).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 38 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux rippeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 391 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 15 agents dont 1 temps incomplet

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 4 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 1 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Communication et assistance technique, Prévention des déchets ⇒ 6 agents

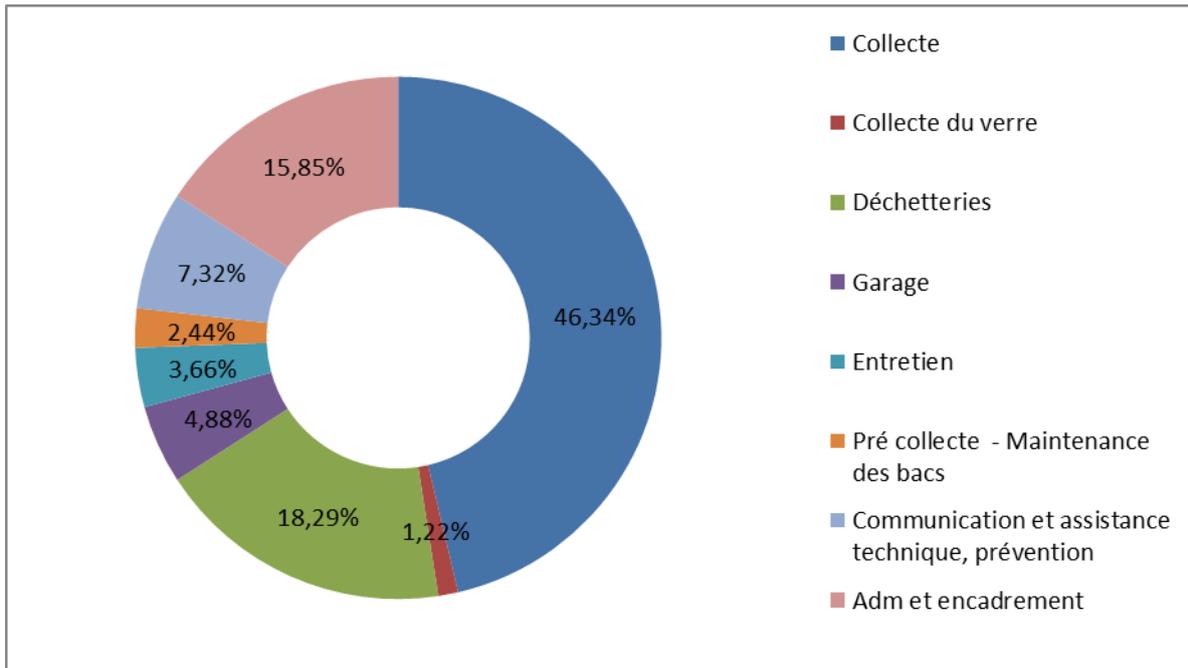
Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur le tri et la prévention. Deux d'entre eux assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

Deux chargées de mission animatrices du programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage, dont une coordinatrice mettent en œuvre le plan d'actions du programme
Un agent est chargé du broyage des branches

Administration et encadrement ⇒ 13 agents dont 8 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé / sécurité et de l'accueil

TOTAL ⇨ 82 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 152 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.

↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte (volume inférieur à 1 m³ / semaine).

↳ Depuis 2015, un partenariat s'est concrétisé avec cinq campings de notre territoire. Il s'agit des campings du Moulin à Aizelles ; de la Pointe à Bourg et Comin ; Le Marais de la Fontaine à la Fère ; de la Chênaie à Laon ; du bord de l'Aisne à Guignicourt. Cette action permet d'établir un véritable contact avec les acteurs du tourisme. En effet, ces sites sont de véritables lieux de passage des touristes étrangers dans l'Aisne.

Les gérants sensibilisent leurs clients aux enjeux du tri grâce à un visuel sur leur site internet, avec la mise à disposition de sacs de pré-tri spécifiques, des explications orales et écrites sur le tri, un autocollant « Ici je trie » apposés dans les locaux communs.

2016 représente un tournant pour eux. En 2017 Le compostage a été mis en place sur deux nouveaux campings après celui de La Fère. Il s'agit de Laon et de Guignicourt.

2.3.2 Les fréquences de collecte

Secteurs	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Déchets verts
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et l'ex CCVO	C0.5	C1 sur l'ex CCVO D'Avril à Octobre
Laon	C1	C0.5	-
Cité médiévale de Laon et plusieurs rues étroites de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteur Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-
LES CAMPINGS			
	OMR-Bio-déchets	Emballages-Papiers	Ouverture
Le Moulin à Aizelles	C1	C0.5	01/04 au 31/10
La pointe à Bourg et Comin	C1	C1 sur demande sinon C0.5	Toute l'année
Le Marais de la Fontaine à la Fère	C1	C0.5	01/04 au 30/09
La chênaie à Laon	-	C0.5	01/05 au 30/09
Du bord de l'eau à Guignicourt	-	C1 sur demande sinon C0.5	01/04 au 31/10

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté une fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

2.3.3 Les secteurs de collecte

Type de collecte	Secteurs
<p>Collecte des ordures ménagères</p> 	<p>Ensemble du territoire</p>
<p>Collecte des recyclables</p> 	<p>Ensemble du territoire Extension des consignes de tri des emballages plastiques sur la CCCP, Festieux et Samoussy</p>
<p>Collecte des bio-déchets</p> 	<p>Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, Communauté de Communes du Chemin des Dames, Communauté de Communes des Vallons d'Anizy</p>
<p>Collecte des déchets verts</p> 	<p>Ex Communauté de Communes Villes d'Oyse</p>

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte selective

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 3 personnes	Foyers de 4 à 5 personnes	Foyers de 6 personnes et plus
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères (1)	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron Pour les bio-déchets (2)	140 Litres	140 Litres	140 Litres	140 Litres
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – réservés à certains types habitats			

(1) Laon et collectif

(2) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCVA

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé

Le service assure également les petites réparations tels que les changements de couvercle, roues...

La fourniture de sacs de collecte sélective est prévue pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites. La distribution est assurée par ce service.

L'ensemble des prestations est gratuit



2.5 La collecte des déchets en apport volontaire

2.5.1 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 152 communes et dans notre réseau de déchetteries

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.



2.5.2 La collecte en déchetterie

Le territoire desservi par le SIRTOM est équipé de onze déchetteries

Flux	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Pontavert	Sissonne	Beator
Encombrants	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Plâtres	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Polytyrène	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Mobilier DEA	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Bois	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Gravats	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Déchets verts	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Ferrailles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DEEE	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Cartons	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Papiers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Huiles minérales	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Batteries	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Huiles alimentaires	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Piles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Pneus	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DDS	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Textiles	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Verre	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Consommable informatique	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Radiographie	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
DASRI	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

2.5.3 Les horaires d'ouvertures des déchetteries en 2017



Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Beautor	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H

3 Les événements marquants

↳ Dans le cadre de la loi NOTRe a été créée à compter du 1^{er} janvier 2017 par arrêté préfectoral du 15 décembre 2016, la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, issue de la fusion des Communauté de Communes Chauny-Tergnier (CCCT) et Villes d'Oyse (CCVO). Par conséquent, une convention de ramassage confiant le service de gestion des déchets a été signé pour assurer le continuité du service public jusqu'au 31 décembre 2018.

Egalement dans le cadre de la loi NOTRe, par arrêté préfectoral du 31 décembre 2016, a été décidée la création d'une commune en lieu et place des communes de Cormicy et de Gernicourt entraînant le retrait de Gernicourt de la CCCP et son adhésion à la communauté Urbaine du Grand Reims au 1^{er} janvier 2017. Par conséquent une convention de ramassage confiant le service de gestion des déchets a été signée pour assurer la continuité du service public jusqu'au 31 décembre 2017.

↳ Réception le 28 décembre 2017 de l'arrêté du Préfet de l'Aisne relatif à l'adhésion de Communauté de Communes Picardie des Châteaux pour la partie de l'ex Communauté de Communes Val de l'Ailette à compter du 1^{er} janvier 2018.

↳ Mise en œuvre du programme du Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage



↳ Finalisation de l'étude sur la tarification incitative.

↳ Mise en place de l'étude hippomobile

↳ Mise en place d'une nouvelle benne Eco Mobilier pour les Déchets d'Éléments Ameublement à la déchetterie de Laon en Octobre 2017

↳ Mise en place de la reprise des flux de bas de quai de déchetterie (traitement) par Valor'Aisne.

↳ Opération de communication « Défi des familles ».

↳ Site de dons et d'échange Eco Mairie au service des habitants mis en place le 15 novembre 2016.

INDICATEURS TECHNIQUES

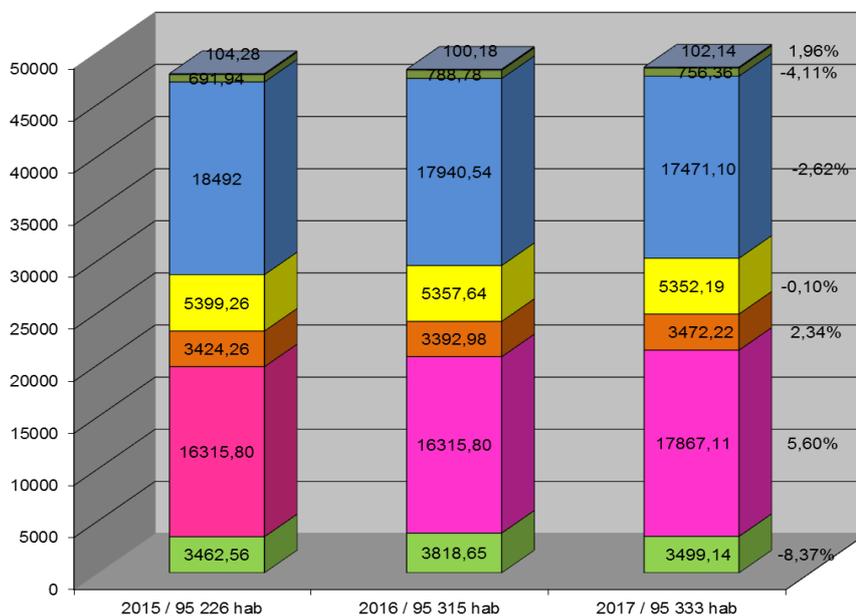
1-Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets



	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre Valor'Aisne
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	UPM, SAICA La Rochette Venizel, Valorplast, Arcelor Mital, Régeal Affimet, GDE Négoce, Novatissue
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing
	Bio déchets	SIRTOM	Compostage	Valor'Aisne
	Déchets verts	SIRTOM	Compostage	Gurdebeke 60 / Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries Traitement via Valor'Aisne	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	SITA / VEOLIA
	Matelas et rembourrés	SIRTOM	Tri et recyclage	Eco Mobilier
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers
REP Responsabilité élargie du producteur via Valor'Aisne	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

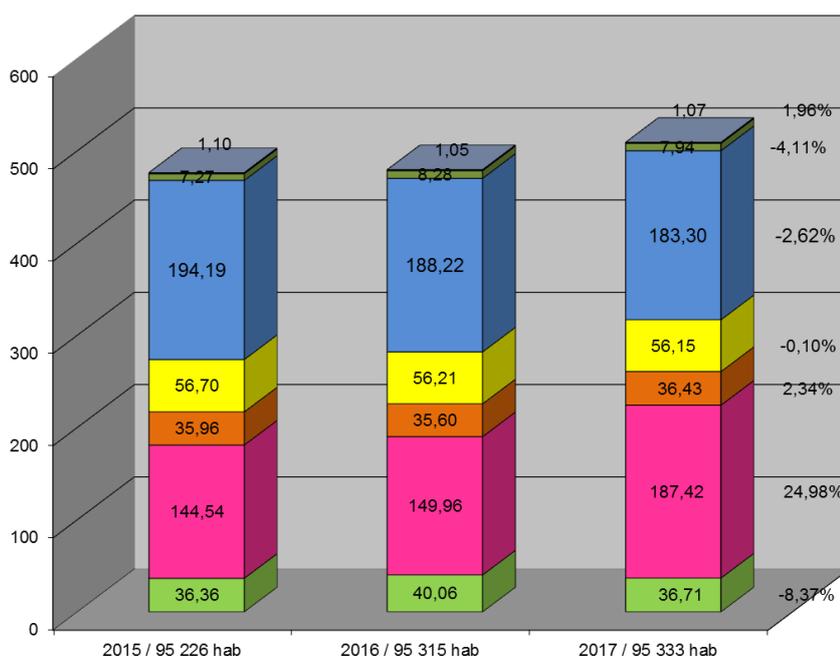
2-La collecte des déchets

2.1 Evolution du flux entrant en tonnes



Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des ménagers pour des raisons d'optimisation

2.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



2.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2016	2017
Déchets valorisables entrant	25 867.63	26 958.00
OMR et encombrants	22 571.57	21 709.53
TOTAL	48 439.20	48 667.53

	2016	2017
Déchets valorisables entrant	53.40%	55.39%
OMR et encombrants	46.60%	44.61%
TOTAL	100.00%	100.00%

3-La collecte des déchets en porte à porte



3.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2016	Rural	Urbain	2017	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	10 065.25	7 706.71	2 358.54	9 709.83	7 362.65	2 347.18
OMR	17 940.54	12 175.66	5 764.88	17 471.10	11 718.82	5 752.28
TOTAL	28 005.79	19 882.37	8 123.42	27 180.93	19 081.47	8 099.46

En tonnes	2016	Rural	Urbain	2017	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	35.94%	38.76%	29.03%	35.72%	38.59%	28.98%
OMR	64.06%	61.24%	70.79%	64.28%	61.41%	71.02%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2017 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	8 584.54	2 298.42 (2)	1 684.76	-
CCCD	883.38	291.41	372.46	-
CCVA	1 426.40	499.32	685.56	-
CCCP	3 553.76	1 434.03 (1)	-	-
Ex CCVO	3 023.02	829.01	-	756.36

2017 kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	193.25	52.99 (2)	37.93	-
CCCD	159.95	52.76	67.44	
CCVA	169.08	59.19	81.27	
CCCP(1)	165.22	63.58 (1)		
Ex CCVO	195.77	53.69		48.98

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

2016 en tonnes	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL	8 776.00	2 353.79 (2)	1 881.02	-
CCCD	917.43	288.34	414.63	-
CCVA	1 476.89	500.76	723.00	-
CCCP	3 655.36	1 372.73 (1)	-	-
Ex CCVO	3 114.86	842.02	-	778.78

2016 kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	BIO	DECHETS VERTS
CAPL (2)	202.87	54.41 (2)	43.48	-
CCCD	165.60	52.05	74.84	
CCVA	174.49	59.16	85.42	
CCCP(1)	162.39	60.98 (1)		
Ex CCVO	200.43	54.18		50.11

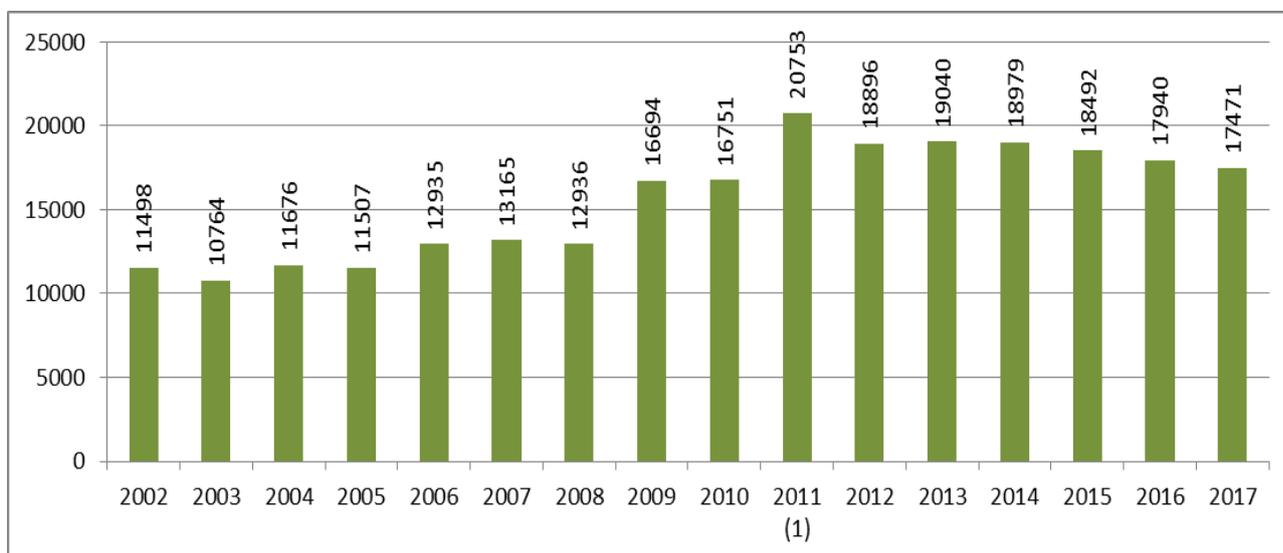
(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri

(2) Hors Festieux et Samoussy

3.2 Les ordures ménagères résiduelles

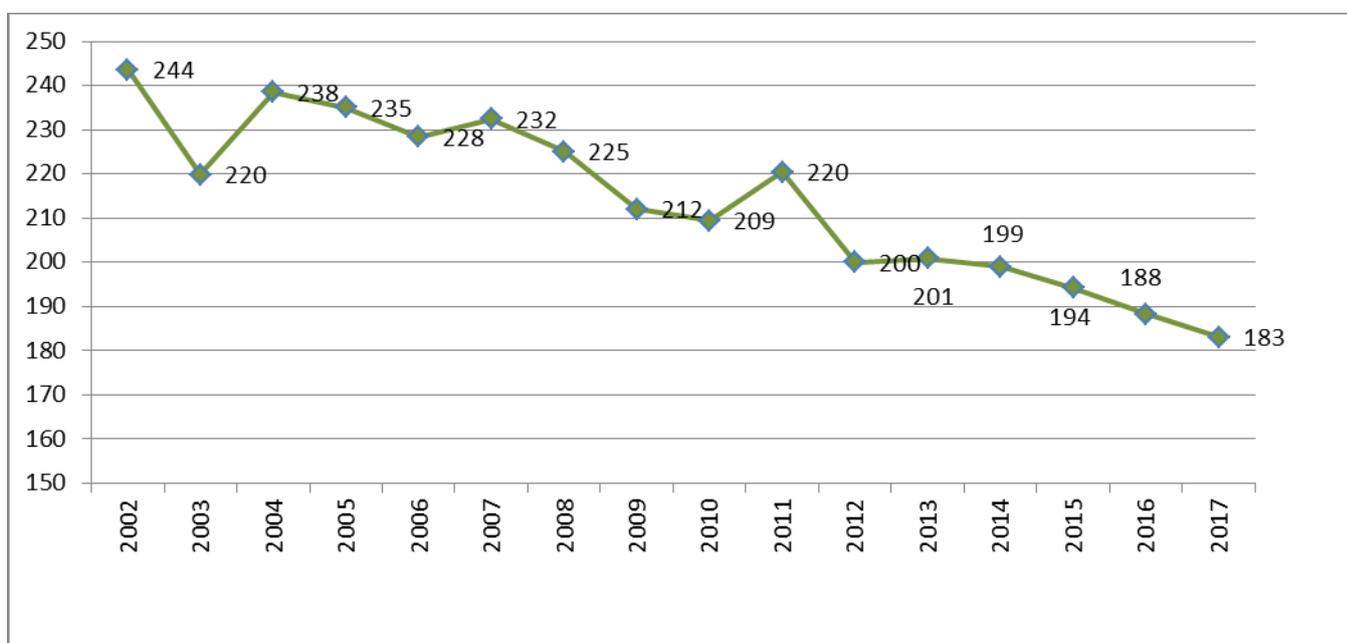


3.2.1 Evolution de la production des OMR en tonnes



(1) en 2011 intégration des résultats de la CCVO

3.2.2 Evolution de la production des OMR en kg/an/hab



3.3 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
17 940.54	17 471.10	5 357.64	5352.19	3 818.65	3 499.14	788.78	756.36

En tonne

OMR		COLLECTE SELECTIVE		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
188.22	183.26	56.21	56.14	40.06	36.70	8.28	7.93

En kg/an/hab

	2016		2017	
	Déchets entrants	% valorisation	Déchets entrants	% valorisation
Collecte sélective	5 357.64		5 352.19	
OMR	17 940.54	23.00%	17 471.10	23.45%
Total	23 298.18		22 823.29	

3.3.1 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2016	304.89	-30%
	2017 / 23 856€	213.25	
Aluminium	2016	20.26	-73%
	2017 / 2 717€	5.47	
Plastiques	2016	549.79	-10%
	2017 / 83 290€	495.26	
Cartonnettes	2016	805.24	+2%
	2017 / 108 522€	818.55	
JMR	2016	1 888.56	-15%
	2017 / 236 391€	1 606.92	
Briques alimentaires	2016	68.79	-36%
	2017 / 527€	43.95	
Verre	2016	3 392.98	+2%
	2017 / 101 041€	3 472.22	

TOTAL 2016 : 7 030.51 tonnes / TOTAL 2017 : 6 655.92 tonnes

3.4 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Nous avons relevé des erreurs de tri assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles (ou queue de tri).

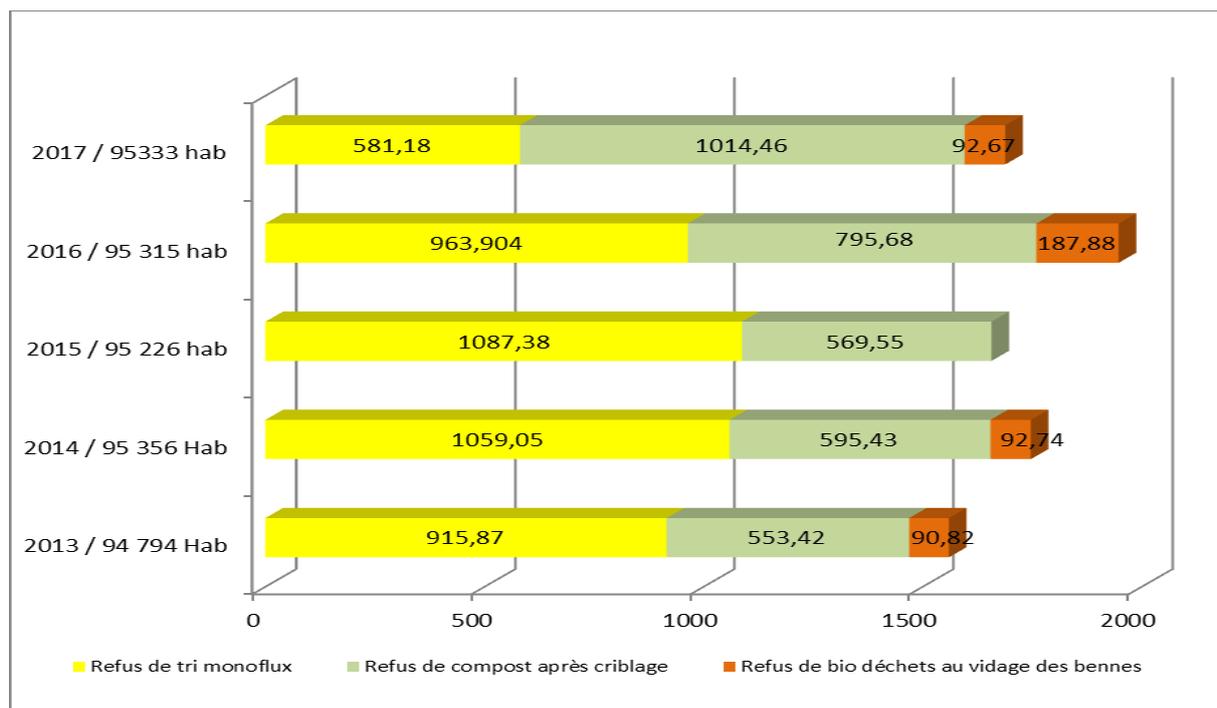
Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

3.4.1 Bilan des caractérisations en kg

2017	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux Laonnois CAPL / CCCD / CCVA	799.09	102.63	12.84%
Monoflux CCCP	535.87	84.81	15.83%
TOTAL	1 334.96	187.44	14.04%

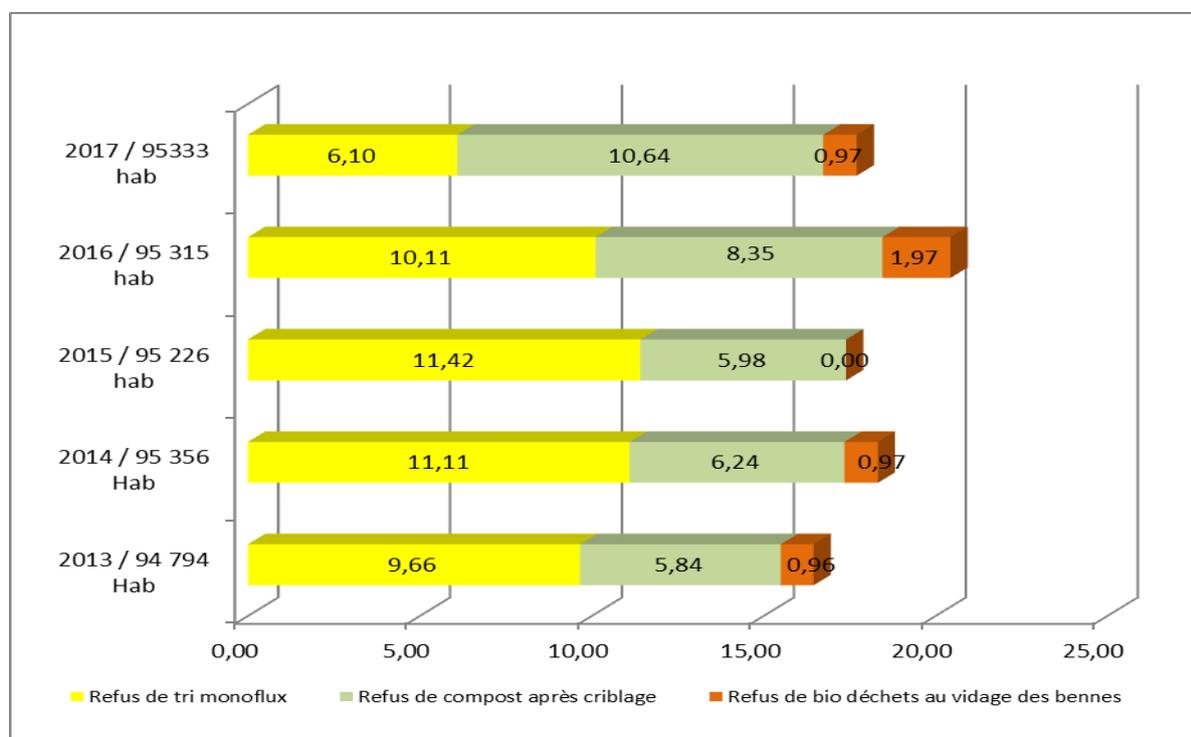
2016	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux Laonnois CAPL / CCCD / CCVA	562.71	64.56	11.47%
Monoflux CCCP	636.54	95.64	15.02%
Monoflux Ex CCVO	163.66	16.68	10.19%
TOTAL	1 362.91	176.88	12.98%

3.4.2 Evolution des refus de 2013 à 2017 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

3.4.3 Evolution des refus de 2013 à 2017 en kg/an/hab



En kg/an/hab

3.4.4 Evolution des refus de tri en pourcentage sortie centre de tri

	Unité	Entrant 2016	Refus 2016	% 2016	Entrant 2017	Refus 2017	% 2017
Collecte sélective	En tonnes	5 357.64	963.90	17.99%	5 352.19	581.18	10.86%
	En kg/an/hab	56.21	10.11		56.14	6.10	

3.5 La maintenance des bacs / ou des sacs

Type de bacs	Nombres de bacs 2016	Litrage 2016	Nombres de bacs 2017	Litrage 2017	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	10 099	2 221 470	10 169	2 213 115	-0.38 %
Bac à couvercle jaune	38 924	7 112 560	39 168	7 366 190	3.57 %
Bac à couvercle marron « Bio- déchet »	19 082	2 682 480	19 017	2 671 860	-0.40 %
TOTAL	68 105	12 016 510	68 354	12 251 165	1.95%

2 868 livraisons de bacs ont eu lieu en 2017 contre 2 798 en 2016 auxquelles s'ajoutent 149 réparations effectuées à domicile contre 90 en 2016. 2 231 rouleaux de sacs ont également été distribués contre 2 147 en 2016.

Le service maintenance des bacs a parcouru 24 776 kms et a réalisé 1 478 heures soit environ 203 jours équivalent temps plein.

4-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2017 est de 36.43 kg/hab/an soit une hausse de 2.32% par rapport à 2016.

La vente du verre a permis de dégager une recette de 101 041 € TTC pour l'année 2017 contre 98 091 € TTC pour l'année 2016. Le prix de reprise à la tonne est passé de 28.91€ TTC à 29.10€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 29 kg/hab/an.

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 37kg/an/hab. (Source Ademe Inventaire des déchets ménagers et assimilés en Picardie en 2015, Edition janvier 2014)

En 2017, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 3 031 € (2 943 € en 2016).

5-Les Déchetteries

5.1 Tonnage et niveau de fréquentation

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouvert ure	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	903.49	16 180	56	1 753	0.52	9.23
 Beautor	2 765.33	25 207	110	2 871	0.96	8.78
 Bourg et Comin	586.16	4 870	80	765	0.76	6.37
 Crépy	673.94	7 339	82	957	0.70	7.67
 Festieux	1 345.99	11 173	120	1 793	0.75	6.23
 Laon	6 187.68	45 864	135	2 871	2.16	15.97
 Lizy	1 350.98	15 889	85	1 412	0.96	11.25
 Guignicourt	1 716.85	25 965	66	1 785	0.96	14.55
 Liesse	989.04	12 423	80	1 377	0.72	9.02
 Pontavert	694.04	5 592	124	816	0.85	6.85
 Sissonne	970.44	9 917	98	1 753	0.55	5.66
TOTAL 2017	18 205.35	180 419	101	18 153	1.00	9.94
TOTAL 2016	17 195.71	185 182	93	18 476	0.93	10.02
EVOLUTION	+ 1009.64	-4 763 (1)	8	-323	0.07	-0.08

5.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2016	Tonnage 2017	Evolution 2016-2017	Kg/hab 2016 (1)	Kg/hab 2017 (1)
Encombrants	4 631.030	4 238.430	-8.48%	41.05	44.46
Plâtres	140.940	520.320	269.18%	1.25	5.46
Polystyrène	10.900	15.640	43.49%	0.10	0.16
Mobilier DEA	681.580	1 069.350	56.89%	6.04	11.22
Bois	2 484 .870	2 426.080	-2.37%	22.02	25.45
Gravats	2 537.950	3 860.000	52.09%	22.50	40.49
Déchets verts	3 925.360	3 247.340	-17.27%	34.79	34.06
Ferrailles	861.430	858.640	-0.32%	7.64	9.01
Lampes	-	1.874	-		0.02
DEEE	877.142	791.376	-9.78%	7.77	8.30
Cartons	480.890	428.740	-10.84%	4.26	4.50
Papiers	41.520	144.340	247.64%	0.37	1.51
Huiles minérales	36.450	40.67	-11.58%	0.32	0.43
Batteries	12 903	8.768	-32.05%	0.11	0.09
Huiles alimentaires	3.100	4.080	31.61%	0.03	0.04
Piles	6.027	3.131	-48.05%	0.05	0.03
Pneus	73.188	77.411	5.77%	0.65	0.81
DDS horsREP	-	82.710	-	0.00	0.87
DDS REP					
DDS Peint / pâteux	113.713	48.324	-57.50%	1.01	0.51
DDS Non identifiés					
Sous total DDS	113.713	131.034	15.23%	1.00	1.37
DASRI	-	0.487	-	0.01	-
Sous total	16 918.993	17 867.711	5.61%	149.96	187.42
Textile	121.436	146.671	20.78%	1.08	1.54
Verre	155.281	190.969	22.98%	1.38	2.00
TOTAL	17 195.710	18 205.351	5.87%	152.415	190.97

(1) 2016 Intégration de la CCCT soit 112 822 hab en 2016, en 2017 95 333 hab sans la CCCT

5.3 Les tonnages par déchetterie et par flux

	Aulnois sous Laon	Bourg et Comin	Crépy	Festieux	Laon	Lizy
Encombrants	108.690	176.790	131.390	296.930	1 581.850	259.250
Plâtres	20.520	13.340	19.460	50.900	202.400	35.920
Polystyrène	-	-	-	-	15.640	-
Mobilier DEA	73.080	55.020	35.580	78.780	94.640	107.060
Bois	85.150	71.440	73.920	162.140	1 098.090	171.260
Gravats	212.300	86.850	173.700	328.100	1 283.450	260.550
Déchets verts	256.900	60.440	153.100	220.620	938.580	283.200
Ferraille	35.260	43.420	25.070	66.410	262.920	75.150
Cartons	24.390	13.930	14.680	29.770	160.170	46.140
Papiers	-	-	-	-	144.340	-
Huiles min	1.990	2.200	1.910	2.710	9.900	3.900
DDS Hors REP	1.470	4.200	2.387	3.306	13.581	4.325
DDS REP	5.115	3.126	3.104	5.506	21.088	7.857
Sous total DDS	6.585	7.326	5.491	8.812	34.669	12.182
Batteries	0.761	0.637	-	0.724	1.401	1.845
Huiles alim	1.300	-	0.200	-	1.200	0.350
Piles	-	-	-	-	1.130	0.617
Pneus	1.605	5.744	1.115	4.960	34.358	4.291
DASRI	0.007	-	0.005	0.036	0.048	0.016
DEEE	37.494	38.042	26.537	57.185	256.971	71.630
Lampes	0.076	-	-	0.113	1.073	-
Sous total	866.108	575.179	662.158	1 308.190	6 122.830	1 333.361
Textile	15.934	3.690	5.324	11.259	28.149	9.528
Verre	22.527	8.594	7.561	27.686	40.789	10.203
TOTAL	904.57	587.46	675.04	1 347.13	6 191.77	1 353.09

	Guignicourt	Liesse Notre Dame	Pontavert	Sissonne	Beautor
Encombrants	394.950	204.730	137.960	248.570	697.320
Plâtres	36.560	29.620	17.840	23.760	70.000
Polystyrène	-	-	-	-	-
Mobilier DEA	118.530	58.400	63.110	92.120	293.030
Bois	178.220	146.700	85.200	111.020	242.940
Gravats	357.050	202.650	154.400	193.000	607.950
Déchets verts	375.200	223.140	125.740	148.360	462.060
Ferraille	94.310	39.350	36.810	51.050	128.890
Cartons	33.130	16.340	16.140	23.580	50.470
Papiers	-	-	-	-	-
Huiles min	5.240	1.900	3.190	2.890	4.840
DDS hors REP	3.574	3.746	2.400	2.287	7.048
DDS REP	9.671	3.907	4.040	5.551	13.745
Sous total DDS	13.245	7.653	6.440	7.838	20.793
Batteries	0.512	0.569	0.521	-	1.798
Huiles alim	0.300	-	-	0.350	0.380
Piles	-	0.304	-	0.576	0.504
Pneus	1.839	4.581	-	2.620	16.298
DASRI	0.161	0.011	0.053	0.033	0.118
DEEE	71.854	42.151	34.935	51.075	103.502
Lampes	0.152	0.112	0.101	0.119	0.128
Sous total	1 681.253	978.211	682.440	956.961	2 701.21
Textile	14.062	5.995	5.417	8.441	38.872
Verre	24.748	5.960	8.533	6.190	28.178
TOTAL	1 720.06	990.17	696.39	971.59	2 768.07

5.4 Quelques zoom



5.4.1 La filière ECO TLC



Déchetteries	Total en kg 2016	Total en kg 2017
Aulnois sous Laon	15.441	15.934
Bourg et Comin	4.463	3.690
Beautor	22.691	38.872
Crépy	4.192	5.324
Festieux	8.018	11.259
Laon	24.570	28.149
Lizy	9.524	9.528
Guignicourt	14.597	14.062
Liesse Notre Dame	5.107	5.995
Pontavert	4.616	5.417
Sissonne	8.220	8.441
TOTAL	121.436	146.671

Soit une évolution de 20.78% par rapport à 2016

5.4.2 La filière des DEEE

Depuis 2006, la loi oblige les fabricants et distributeurs d'équipements ménagers électriques et électroniques à organiser à leur charge leur récupération et valorisation après utilisation.

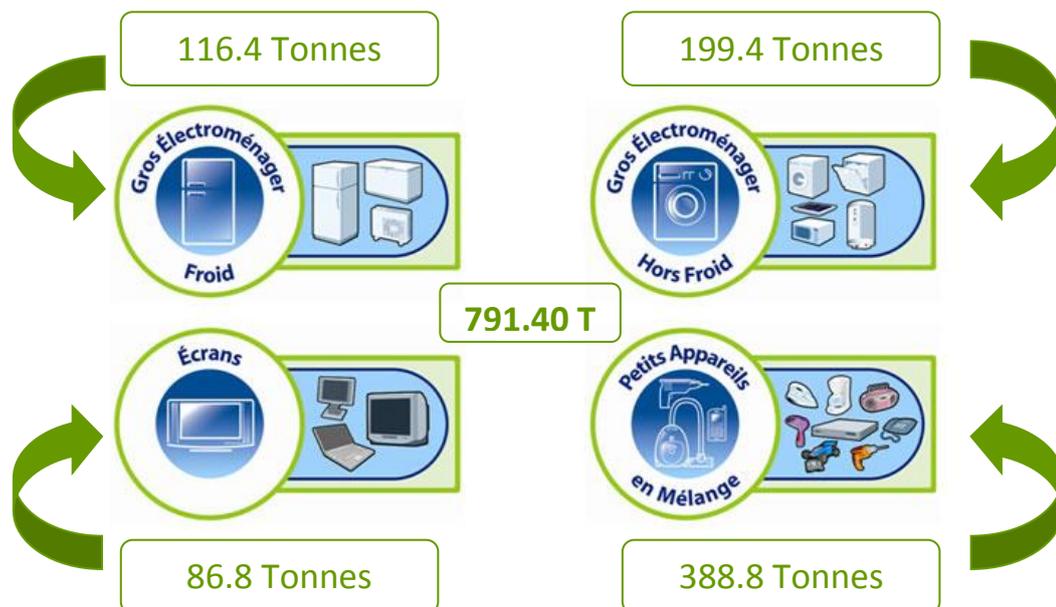
L'OCAD3E est l'organisme coordonnateur de la filière DEEE.

La récupération des appareils usagés se fait par deux dispositifs :

- ↪ La reprise 1 pour 1 en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf (mesure obligatoire, en rapport avec l'Eco taxe payée lors de l'achat),
- ↪ La reprise en déchetterie des appareils usagers (mesure non obligatoire : sur volontariat des collectivités). La collectivité perçoit alors des soutiens financiers pour la mise à disposition de la déchetterie en tant que point de collecte. Cependant, l'évacuation et le traitement des appareils restent à la charge de l'éco-organisme désigné.

L'objectif est d'éviter que ces déchets polluant soient enfouis et de s'assurer d'un démantèlement dans des entreprises agréées.

En 2017, nous avons collecté 175 858 appareils, soit une performance de 8.3 kg/an/hab (hors population CCCT) contre 9.2 kg/an/hab en 2016 sachant que la performance régionale est de 6.0 kg/an/hab et de 7.4 kg/an/hab au niveau national.



Source Eco Systèmes

5.4.3 Les déchets d'activité de soins à risque infectieux



Le SIRTOM a mis en place une collecte en apport volontaire des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI). Ces déchets de type piquants/coupants sont produits par des personnes en automédication et présentent un risque pour le personnel de collecte et de tri lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Les contenants sont disponibles gratuitement en pharmacie.



5.5 L'accès des professionnels en déchetteries



L'accès des professionnels est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnois. A noter que les papiers, le verre, le carton, le textile et la ferraille sont acceptés gratuitement.

	2016	2017
Nombre de cartes prépayées	199	282
Recettes	21 242 €	46 175 €

5.6-La collecte des professionnels

Le SIRTOM du laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100L par semaine. Elle s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant **plus de 1100 L de déchets par semaine**, le SIRTOM propose une prestation de service pour la collecte des déchets. Les tarifs sont révisés annuellement.

BILAN 2017 : 19 conventions payantes ont été exécutées.

Collecte des flux de déchets professionnels dans le cadre d'une prestation de Service				
Ordures ménagères	Emballages/Papiers	Biodéchets	Sacs jaunes (rouleau de 25 sacs (50L))	Facturation TTC
62,526 T	36, 451 T	3,768 T	320 rouleaux	74 238.17 €

6-La prévention des déchets

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention correspond à toute action amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

La prévention des déchets consiste à :

- éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de prévention quantitative.
- limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de prévention qualitative, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La prévention est un enjeu important. De 2012 à 2015, le SIRTOM possédait un Programme Local de Prévention (PLP), les actions engagées ont été poursuivies dans un nouveau programme : « Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG est plus large. Il contient également des objectifs visant les professionnels. Les objectifs concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et issus des activités économiques gérés par la collectivité. Il cible donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnois.

6.1 – Les indicateurs du programme territoire Zéro déchet Zéro gaspillage

Objectif du Programme : -7 % des DMA (hors gravats) par rapport à 2010 et +3 pts de valorisation matière sur les emballages-papiers collectés en monoflux en 3 ans.

Etat initial 2010	Objectif à atteindre fin 2018	Résultat 2017
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	DMA (hors gravats) : 454,96 kg/hab./an Valorisation Emballages/Papiers : 24,79%	DMA (hors gravats) : 469.79 kg/hab./an Valorisation Emballages/Papiers : 23,45%

Performance du projet					
	Budget annuel Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Dépenses:	293 920,07		
		Taux de subventions	56,20%		
		Variation par rapport à l'année précédente	+15,92 points		
Indicateurs techniques					
	Variation des flux non valorisables On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	
		Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	183,26	-13,72%	
		Encombrants	44,46	-12,75%	
	Variation des flux valorisables Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	
		Verre	36,42	-3,06%	
		Emballages et papiers	56,14	-5,13%	
		Biodéchets*	59,94	-3,6%	
		Déchets verts*	48,98	-	
		Déchetterie (hors encombrant, textile et verre)	142,74	-0,51%	
	Niveau de valorisation Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)		%	point de différence depuis 2015	
		Taux de valorisation	55,39%	+3,82	
		Taux d'enfouissement	44,63%	-3,82	
	Zoom sur la valorisation des biodéchets Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.		Taux (%)	Evolution depuis 2016	
		Habitat individuel équipé d'un composteur ou lombricomposteur	35,47%	+10,01 points	
		Habitats collectifs équipés de composteur ou de lombricomposteur	2,02%	- 0,16 points	
		Habitations équipées (tous confondus)	28,75%	+ 3,91 points	
Indicateurs de performance					
	Niveau de performance Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	
		Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	320,47	-9,70%	
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) hors gravats	483,65	-8,16%	
			m3 (estimatif)	Evolution depuis 2016	
		Déchet des Activités Economiques (DAE) : carte de déchetterie	16240,25	+106,7%	
Déchet des Activités Economiques (DAE) : Convention	1504,64	+8353%			
	Evolution des refus de tri du centre de tri Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.		Tonnes	Kg/hab/an	
		Poids des refus	581,18	6,1	
		Pourcentage de refus	10,86%		
		Pourcentage de refus des caractérisations	14,04%		

Prévention et gestion des déchets

		Nombre	Evolution depuis 2016	
	Performance des outils de communication La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.	Nombre d'utilisateurs de notre page internet	11 816 +13,4%	
		Nombres de pages vues	54 512 - 1,6%	
		Nombre d'articles publiés	56 +21,4%	
		Publication vidéo (page you tube)	0 -100%	
		Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	453 +26,5%	
		Nombre de publication facebook	130 +21,49%	
	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactées	
		Population (brocante, fêtes locales)	41	2479
		Associations	15	292
		Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	14	221
	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.	Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactés	
		Petite enfance	120	1930
		Elémentaire		
		Secondaire	0	0
		Etudiants	4	594
	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet	Nbr d'événements organisés	Nombre de personnes impactés	
		Commerce	3	77
		Bâtiment public	4	39
		Service	1	4
		Agriculteur	0	0
		Restauration	1	11
		Tourisme (hôtel, camping ...)	4	4
Gouvernance participative				
	Satisfaction de la population Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.	Nombre	Evolution depuis 2016	
		Réclamations (téléphonique)	767	-23,30%
		Remontées d'information de non conformités du tri	6921	+57,4%
		Remontées traitées	995	+22,1%

6.2 Les actions de prévention

Le réemploi en déchetterie

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : passage hebdomadaire pour l'enlèvement d'objets à destination du réemploi.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec l'ADSEA de Laon, débutée en juin 2016. Bilan 2017 : 54 vélos (y compris ceux pour pièces) dont 48 vélos remis en circulation.



↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims, signée en juin 2016. Bilan 2017 : 20 tondeuses. Projet 2018 : remettre en circulation les tondeuses réparées par les lycéens par le biais des restos de cœur, ainsi les objets reprennent vie !

Site Eco Mairie

Depuis le 15 novembre 2016, le SIRTOM a mis en place un service de petites annonces en ligne afin de donner une seconde vie aux objets non utilisés. C'est un site collaboratif à destination des habitants du territoire du SIRTOM pour leur permettre de donner et vendre des produits.

Bilan 2017 : plus de 500 annonces enregistrées, 300 annonces en ligne, 201 annonces supprimées dont 71 vendus/données sur le site, 23 mis en déchetterie, 100 vendus/données par d'autres moyens et 7 données à des associations.



Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnais dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

	2014	2015	2016	2017
PAV	87	102	104	106
Population	92790	92676	92813	92855
Poids collecté (Kg)	400687	430373	464848.39	475399.37
Poids collecté par habitant (Kg)	4.32	4.64	5.01	5.12

Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs ou la dotation d'un lombricomposteur.



Bilan 2017 : 793 composteurs supplémentaires et 16 lombricomposteurs ont été livrés notamment aux familles participant au Défi des familles, Objectif Zéro déchet ! A ce jour 10 457 composteurs ont été distribués.

Actuellement 46 foyers disposent d'un lombricomposteur.

Le SIRTOM installe des composteurs à usage collectif en pied d'immeuble afin de multiplier les solutions de valorisation des déchets compostables.

Bilan 2017 : 8 composteurs collectifs pour un total de 102 usagers inscrits dans cette opération.

Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire ou participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets. Nouveauté de l'année 2017, à la mi-mai, le SIRTOM du Laonnois a mis à disposition des potences doubles pour le tri.



Bilan 2017 : 78 manifestations, 67 associations, 10 585 éco-gobelets prêtés, 192 cendriers, 400 bacs et 99 potences

Collaboration avec Picardie nature : Veille sur les dépôts sauvage



PICARDIE NATURE

Bilan des signalements 2017 : 27 signalements de dépôts sauvages ont été enregistrés dont 6 au sein d'une zone naturelle protégée.

Communauté de communes	Dépôt signalé	Dépôt à proximité d'une zone protégée.
Communauté d'Agglomération du Pays de Laon	7	0
Ex-Communauté de Communes des Villes d'Oyse	8	2
Communauté de Communes du Chemin des Dames	0	0
Communauté de Communes de la Champagne Picarde	6	4
Ex-Communauté de Commune des Vallons d'Anizy	6	0

Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2017 : le service de broyage a fonctionné 494 heures et 189 jours. Il a permis d'éviter 114 bennes de déchets verts non tassées.

Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des communes adhérentes. Bilan 2017 : 3 communes ont fait appel au service de broyage. Cela représente 45,5 h de broyage sur 6 jours et un montant de 1 899,26 €.

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables, bilan 2017 : 29 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif de prêt gratuit et 11 de ces prêts se sont transformés en achat, soit 40% des essais transformés !



Au total, 16 aides financières ont été octroyées suite à l'acquisition de couches lavables par des particuliers (soit une hausse de 45% par rapport à 2016, bon résultat sans doute lié au dispositif de prêt).

L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables notamment lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement.

Nouveauté :

- Les assistant(e)s maternel(le)s sont désormais intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.
- Le SIRTOM accompagne également les crèches et microcrèches dans leur démarche de test de ce nouveau système économe, sain et écologique. Ainsi, les structures d'accueil des jeunes enfants sont sensibilisées. A l'instar de la microcrèche VanilleChocolat2 de Pinon qui utilise les changes lavables.

Le défi des familles, objectif Zéro déchet !

Cette opération a mobilisé 30 foyers volontaires dans une démarche de réduction des déchets. Grâce à des actions de tri à la source des bio-déchets, notamment, un peu plus de la moitié des foyers ont diminué le poids de leur poubelle d'ordures ménagères.

Des ateliers pour faire des produits ménagers ainsi que les cosmétiques soi-même, ont été proposés. Les participants ont créé une petite communauté d'échanges fructueux.

La démarche objectif zéro déchet est depuis disponible sur le site web du SIRTOM du Laonnois dans la rubrique « les astuces de Tritou au quotidien ».

6.3 Les études 2017

Résultats de l'étude pour la mise en place de la collecte hippomobile dans la ville de Laon

L'étude pour la mise en place de la collecte hippomobile dans la ville de Laon, réalisée de janvier 2017 à février 2018, a montré que la mise en place de la collecte hippomobile sur la ville de Laon n'était pas intéressante économiquement parlant. En effet, les différentes contraintes inhérentes au circuit de collecte proposé nécessitaient le recours à un engin mécanique pour certaines ruelles difficilement collectables par le cheval. Une seconde étude concernant entre autres l'optimisation des tournées permettra d'étudier d'autres leviers d'optimisation.

Collecte hippomobile



Réalisation d'une étude concernant l'adaptation au territoire et l'optimisation des tournées de collectes et des flux de déchets dans un intérêt écologique et économique

Débuté en 2017 l'étude se poursuivra jusqu'à la fin juin 2018. La réalisation de cette étude entre dans le cadre de l'optimisation permanente du service, ainsi que dans la recherche d'augmentation des performances de prévention et de tri des déchets. Elle constitue une aide à la décision et à l'orientation du plan d'actions pour le programme Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage.



7-La communication



7.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication « ambassadeurs du tri » et de deux agents Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage agent de prévention. L'un d'entre eux est également dédié au suivi de collecte. Un collaborateur se mobilise sur la communication écrite. Un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs. Une collaboratrice gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. La coordinatrice animatrice du programme Territoire Zéro déchets Zéro Gaspillage et une animatrice se chargent plus particulièrement des actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

7.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2017 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2017, ont été constaté 6921 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés aux déchetteries, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 995 foyers sachant que certains problèmes se règlent facilement par téléphone.

7.3 Plan de communication

Notre plan de communication cible 4 publics : le jeune public, le grand public, les étudiants, l'habitat collectif. A ces objectifs s'ajoutent d'autres profils tels que les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

■ **Jeune public** : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

1930 élèves/enfants dont 51 en ALSH ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : les matières, le tri, le recyclage, l'histoire des déchets, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.



■ **Grand public** : Le service communication a participé à 41 manifestations telles que brocantes et fêtes locales. 2479 personnes ont été sensibilisées aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, L'Echo tri est distribué dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an.

Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la Cité Médiévale de Laon et certaines rues étroites, une communication a été réalisée auprès de 500 foyers. Cela correspond à 800 rouleaux de sacs jaunes distribués.

Par ailleurs, trois spots radio ont été diffusés sur N'Radio. Cela concernait les opérations de Compostage, la Fibre du tri et le Défi des familles.



■ **Les étudiants** : L'opération auprès des étudiants laonnais est pérenne. Le but est de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également de leur donner les moyens de trier ainsi que leur communiquer les jours et heures de sortie de leurs poubelles. Cela vient en complément de l'opération sur la Cité Médiévale de Laon.

Des stands ont donc été renouvelés à l'Institut de Formation en soins infirmiers (IFSI), à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE), l'Institut Universitaire et Technologique (IUT) et le lycée Paul Claudel- Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des étudiants. Cela représente 579 étudiants sensibilisés et 15 encadrants.

■ **Habitat collectif** :

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables.

Par ailleurs, des actions de communication ont été réalisées pour les foyers de notre territoire. Cela représente 503 foyers sensibilisés dont 221 rencontrés. Les 282 restants représentent les ménages absents au moment de nos passages. Ils ont toutefois reçu une communication écrite en boîte aux lettres.

Dans ce cadre, le personnel en charge de la sortie des bacs et des correspondants-locataires ont bénéficié d'une information sur l'environnement.

■ **D'autres actions vers le grand public**:

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires.

Grâce à ces partenariats, 15 structures ont reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets, soit 292 adultes.

De plus, 67 associations se sont mobilisées dans une démarche Eco-citoyenne (prêt de matériels) pour 78 manifestations.

■ **Les campings** :

En 2018, les campings ont continué à se mobiliser pour le tri et le compostage. Il faut retenir particulièrement ceux de Laon, Guignicourt, Bourg et Comin, et de La Fère.

7.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 1210 appels téléphoniques signalant un problème de collecte, soit 4.65 appels par jour pour 95 333 habitants.

Cela représente 1.29% de la population totale ou encore 3.17% des foyers desservis par le SIRTOM.

;

8 Projets et études 2017

8.1 Les projets

Numérisation des déchetteries

En 2018, les déchetteries du SIRTOM du Laonnois s'équipent d'un système d'accès par carte. Cet outil permet d'améliorer le traitement des données ainsi que la gestion interne des bennes.

A partir du mois d'avril, les usagers sont invités à se rendre sur le site internet du SIRTOM du Laonnois : www.sirtom-du-laonnois.com afin de compléter le formulaire de demande de carte ou ils peuvent appeler l'accueil du SIRTOM du Laonnois au 03 23 26 80 00.



Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire

Poursuite du projet lancé en 2017 concernant l'accompagnement des établissements scolaires mais aussi l'ensemble des acteurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. (Ademe)

8.2 Les études 2017

Etude externalisée

Finalisation de l'étude concernant l'adaptation au territoire et l'optimisation des tournées de collectes et des flux de déchets dans un intérêt écologique et économique

Les études internes



Estimation sur l'estimation de la fréquence et la quantité de déchets professionnels dans les déchetteries

Le SIRTOM souhaite connaître la part issue de ces professionnels dans les déchets de ces déchetteries.

Estimation de faisabilité interne sur la mise en place de deux déchetteries professionnelles sur Beautor et Laon (dont collecte de l'amiante)

Le SIRTOM s'est engagé dans le cadre de son programme Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage à étudier la faisabilité de ce projet.



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Equivalence en emballages triés	Economie en ressources naturelles	Equivalence en produits recyclés
<p style="text-align: center;">PET</p> <p style="text-align: center;">Plastique transparent</p> 	495,26	<p>14 151 429 bouteilles de 1,5L</p> <p>soit 4 245,43 km si les bouteilles sont mises bout à bout</p>	<p>302,63 tonnes de pétrole brut</p> <p>97,08 tonnes de gaz naturel</p> <p>5 428,90 MWh d'énergie</p> <p>1133,25 T éq CO²</p>	<p>359 093 couettes ou 897 731 pulls polaires.</p> <p>Sur 1000 kg de PET issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 725 kg de PET recyclé</p>
<p style="text-align: center;">JMR</p> 	1606,92	<p>22 318 056 boîtes de céréales</p> <p>soit 6 249,06 km si les boîtes sont mises bout à bout</p>	<p>2 259,30 tonnes de bois</p> <p>77 446,15 m³ d'eau</p> <p>16 466,71 MWh d'énergie</p> <p>58,75 tonnes éq CO²</p>	<p>3 488 664 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 6 628 463 boîtes à chaussures ou 26 513 850 boîtes à œufs.</p> <p>Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés</p>
<p style="text-align: center;">Cartonnettes</p> 	818,55	<p>11 369 444 boîtes de céréales</p> <p>soit 3 183,44 km si les boîtes sont mises bout à bout</p>	<p>1 150,95 tonnes de bois</p> <p>39 453,25 m³ d'eau</p> <p>8 388,60 MWh d'énergie</p> <p>29,93 tonnes éq CO²</p>	<p>1 777 224 caisses en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 3 376 725 boîtes à chaussures ou 13 506 900 boîtes à œufs.</p> <p>Sur 1000 kg de PC issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 825 kg de PC recyclés</p>

<p>BRIQUES</p> 	<p>43,95</p>	<p>1 692 308 briques de 1L soit 282,62 km si les briques sont mises bout à bout</p>	<p>87,21 tonnes de bois 398,99 m3 d'eau 176,94 MWh d'énergie</p>	<p>244 567 rouleaux de papier cadeau, 293 480 rouleaux de papier toilette, 1 276 000 paquets de 10 mouchoirs. Sur 1000 kg de briques issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 667 kg de fibres recyclées</p>
<p>ACIER</p> 	<p>304,89</p>	<p>2 343 956 boîtes de conserve « 4/4 » soit 281,27 km si les conserves sont mises bout à bout</p>	<p>408,90 tonnes de minerai de fer 133,53 tonnes de coke 2 467,88 m3 d'eau 951,38 MWh d'énergie 378,61 tonnes éq CO2</p>	<p>305,7 voitures ou 4 076 chariots de supermarché ou 262 054 boules de pétanque. Sur 1000 kg de d'acier issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 860 kg d'acier recyclé</p>
<p>ALUMINIUM</p> 	<p>5,47</p>	<p>366 667 canettes de 33 cl soit 40,33 km si les canettes sont mises bout à bout</p>	<p>13,39 tonnes de bauxite 5,88 m3 d'eau 146,26 MWh d'énergie 37,91 tonnes éq CO2</p>	<p>645 chaises ou 1 612 vélos ou 3 223 trottinettes. Sur 1000 kg de d'aluminium issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 586 kg d'aluminium recyclé</p>
<p>VERRE</p> 	<p>3 472,20</p>	<p>7 716 000 bouteilles de 75cl soit 2 314,80 km si les bouteilles sont mises bout à bout</p>	<p>2 281,24 tonnes de sable 346,87 tonnes de calcaire 4 052,06 m3 d'eau 5 075,20 MWh d'énergie 1 604,16 tonnes éq CO2</p>	<p>7 422 792 nouvelles bouteilles de 75 cl. Sur 1000 kg de verre issus de la collecte sélective, on obtiendra après le recyclage 962 kg de verre recyclé</p>

➤ LES RÉSULTATS DE VOTRE COLLECTE 2017

SIRTOM DU LAONNOIS (02)

791,4 tonnes de DEEE collectées en 2017



791,4 tonnes de DEEE collectées en 2017
Soit une évolution de **-9,8%**
par rapport à la collecte 2016



soit **175 858**
appareils électriques et électroniques



Votre performance
est de
8,3 kg/hab/an



634 tonnes de matières recyclées
59 tonnes d'autres valorisations (énergétique, matière...)
99 tonnes de matières éliminées en installations spécialisées



1 068 barils de pétrole évités
3 406 tonnes de CO₂ économisées
Soit l'équivalent de : **23 168 milliers de kilomètres**
parcourus en voiture



INDICATEURS FINANCIERS

L'année 2017 s'est traduite par l'émission de 1528 mandats et de 268 titres de recettes

1-Dépenses et recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution

		2016	2017	Evolution
	Dépenses de fonctionnement	10 560 201.74€	9 907 730.12€	-6.18%
Chapitre 011	Charges à caractère général	2 094 471.92€	1 375 044.39€	-34.35%
Chapitre 012	Charges de personnel	3 663 329.78€	3 846 400.96€	5.00%
Compte 65	Autres charges de gestion courante	3 860 802.42€	3 774 711.64€	--2.23%
Compte 66	Charges financières	113 217.54€	90 271.69€	-20.27%
Compte 67	Charges exceptionnelles	1850.00€	0.00€	-100.00%
Compte 68	Amortissements	826 530.08€	821 301.44€	-0.63%
42	Sorti de l'actif	0.00€	0.00€	0.00%
		2016	2017	Evolution
	Dépenses d'investissement	1 281 015.39€	1 307 550.21€	2.07%
	Opérations d'ordre	46 128.42€	85 722.68€	85.83 %
1641	Remboursements emprunt	596 355.34€	616 461.58€	3.37%
Non affectée	Titre de participation	0.00€	15.50€	-
Opération n°1	Collecte du verre	38 079.60€	33 699.60€	-11.50%
Opération n°2	Ancienne Décharge	564.60€	20 289.60€	3493.00%-
Opération n°5	Collecte sélective	65 030.95€	328 787.89€	405.59%
Opération n°16	Matériels bureau et informatique	8 633.59€	5 762.63€	-33.25%
Opération n°8	Déchetteries	289 238.39€	152 338.62€	-47.34%
Opération n°9	Complexe Leuilly	125 252.26€	4 750.90€	-96.21%
Opération n°10	Communication	4 032.00€	7 9187.71€	96.40%
Opération n°11	Prévention	107 670.24€	51 802.50€	-51.89%

1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2017

Année	2014	2015	2016	2015/2016
Production en tonnes / an	20 829.21	20 229.02	19699.38	-529.64
Contribution en €/ttc par tonne	76.04€	76.04€	76.04€	0.00€
Total TTC (1)	1 583 915.62€	1 538 275.37€	1 497 941.52	-40 333.85€
Coût par habitant	23.01€	23.01€	22.61€	0.40€
Total TTC (1)	2 191 340.71€	2 193 388.78€	2 155 002.47€	-38 386.31€
TOTAL GENERAL (1)	3 775 256.33€	3 731 664.15€	3 652 943.99€	-78 720.16 €

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

1.3 Catalogue des prix de Valor'Aisne

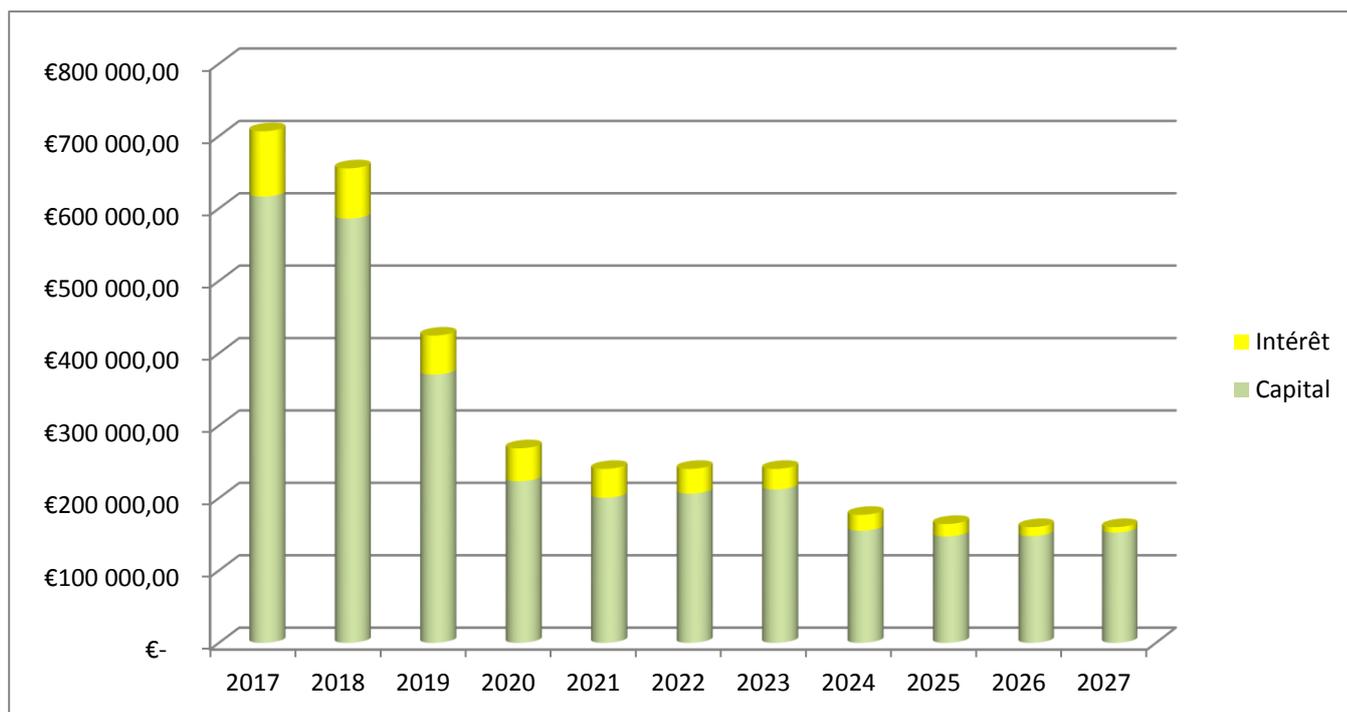
	FLUX	Prix €/ht
	Déchets verts	24.35€
	Gravats	2.80€
	Encombrants (1)	75.00€
	Bois	31.50€
DDS hors filières (2)	Bases	550.00€
	Peintures	500.00€
	Solvants	460.00€
	Aérosols	1 310.00€
	Emballages vide souillé	550.00€
	Non identifiés	1 200.00€
	Phytos	1 260.00€
	Acides	550.00€
	Filtres huiles	460.00€
	Combustibles	1 200.00€
	Huiles alimentaires	26.50€
	Pneus hors filière	150.00€
	Polystyrènes	100.00€
Plâtres	54.00€	

(1) Dont TGAP 22.03€ HT / Tonne

(2) Dont TGAP 12.78€ HT / Tonne

Le coût de traitement des déchets de déchetteries s'élève à 620.409.00€ TTC sur tonnages 2016

1.4 Annuité de la dette



1.5 La structure des recettes et leur évolution

		2016	2017	Evolution
	Recettes de fonctionnement	11 874 917.16€	11 137 967.16€	-6.21%
Chapitre 013	Atténuation des charges	69 323.01€	87 898.56€	26.80%
Chapitre 70	Produits de services	697 063.14€	628 816.91€	-9.79%
Chapitre 74	Dotations et participations	9 369 216.10€	8 251 292.32€	-11.93%
Chapitre 75	Autres produits de gestions courantes	171 800.61€	774 669.94€	350.91%
Chapitre 76	Produits financiers	0.00€	0.00€	-
042	opérations d'ordre	46 128.42€	85 722.68€	85.83%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	14 959.88€	26 551.19€	77.48%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	1506 426.00€	1 283 015.56€	-14.83%

		2016	2017	Evolution
	Recettes d'investissement	2 398 620.79€	1 027 073.39€	-57.18
Chapitre 10	Fonds de compensation de la tva	357 880.00€	107 727.00€	-69.90%
Chapitre 28	Amortissements	826 530.08€	821 301.44 €	-0.63%
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0.00€	0.00€	0.00%
Chapitre 16	Emprunts	0.00€-	0.00€-	0.00%
Chapitre 13	Subvention d'investissements	358 268.36€	66 345.00€	-81.48%
192	Différence sur réalisation Cession	1850.00€	0.00€	-100.00%
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	854 092.35€	31 699.95€	-96.29%

1.6 Restes à réaliser 2017

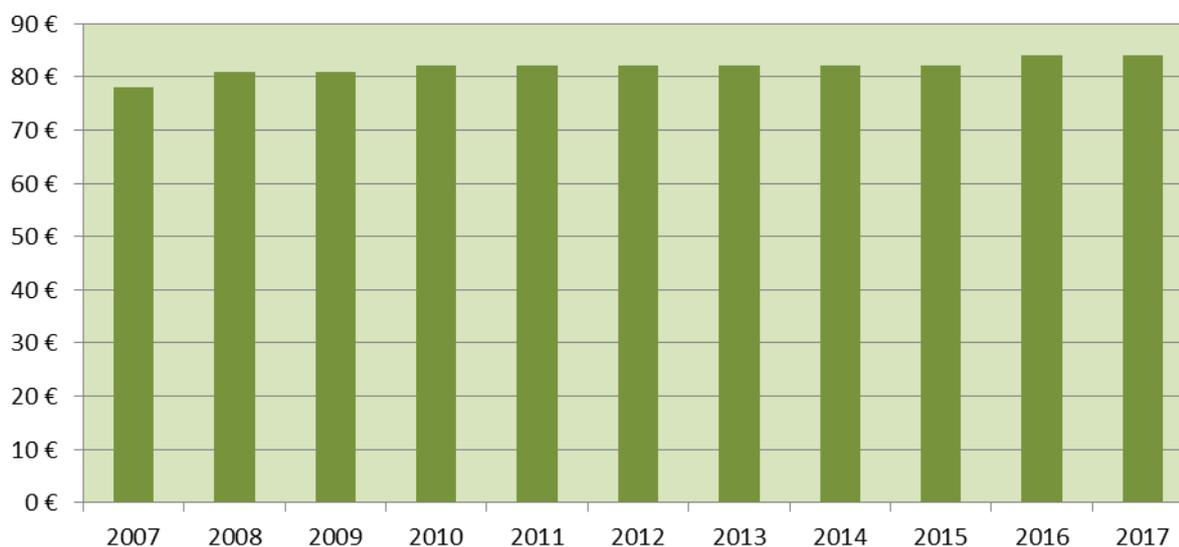
Dépenses d'investissement : 327 293.00 € Recettes d'investissement : 700 000.00 €

1.7 Les modalités de financement

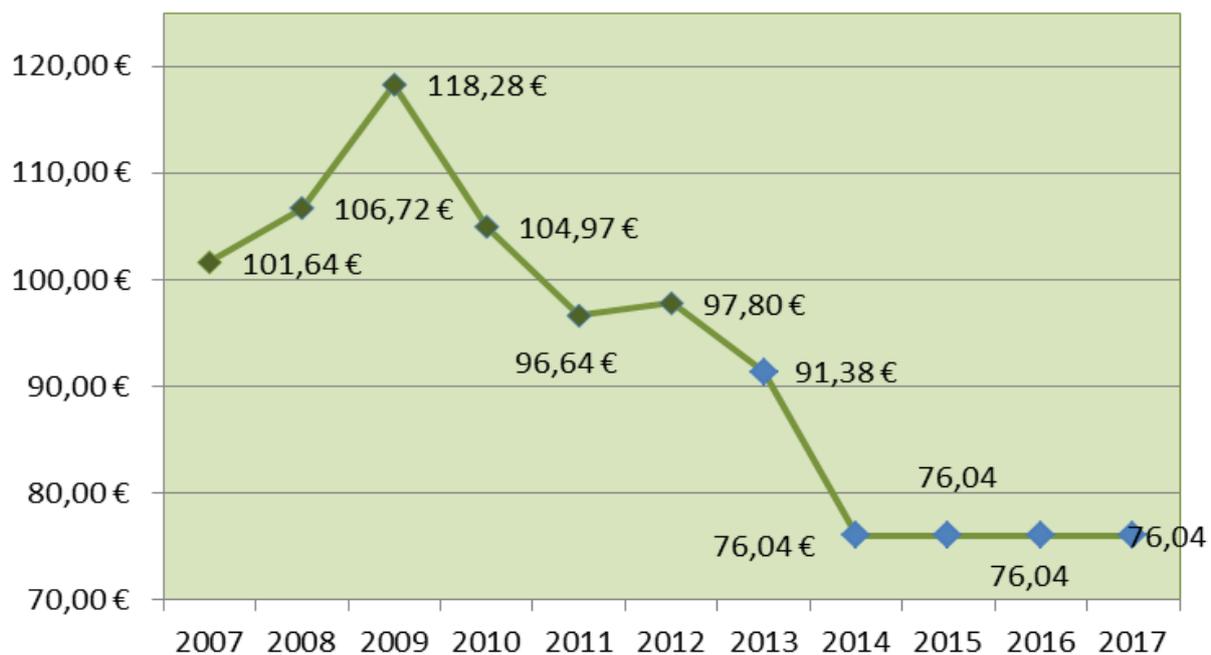
Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

En 2017, la contribution annuelle reste à 86€ par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

Evolution de la contribution des membres par habitant



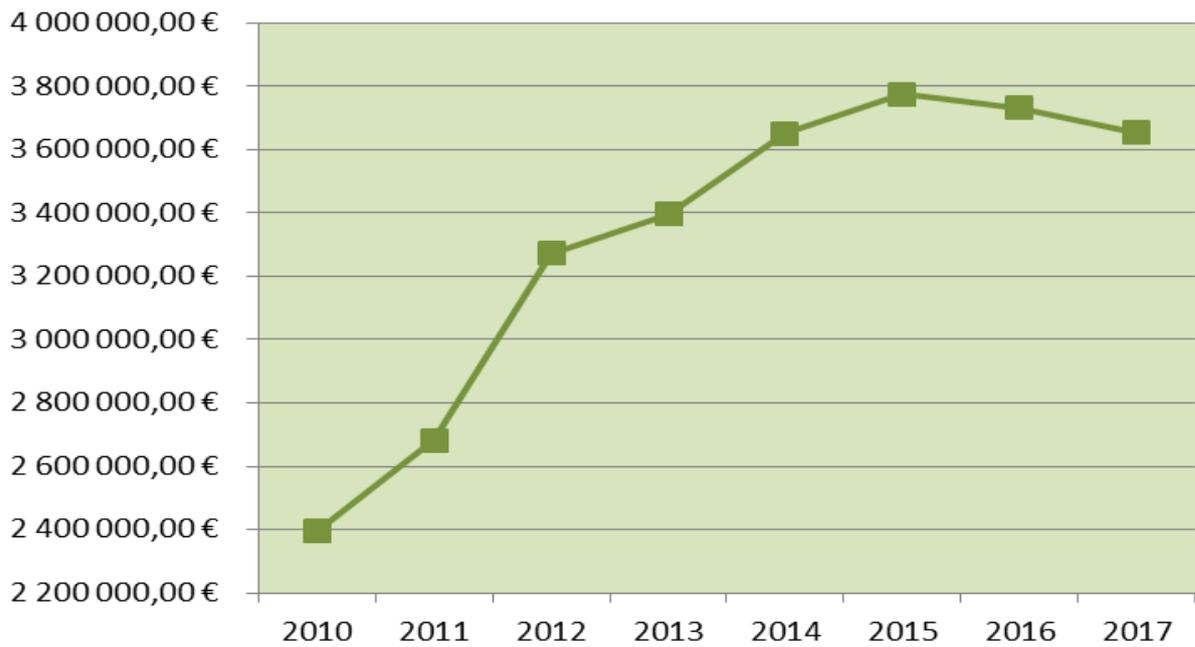
1.8 Evolution de la contribution à la tonne enfouie, versée à Valor'Aisne



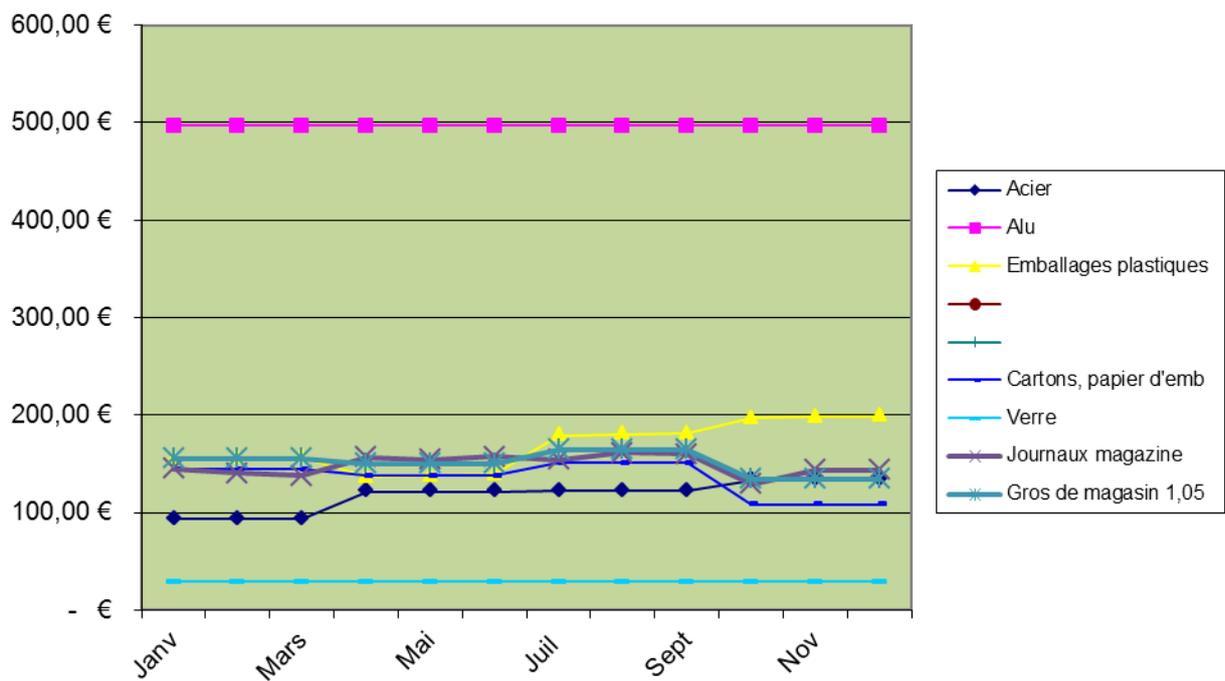
1.9 Evolution de la part par habitant, versée à Valor'Aisne



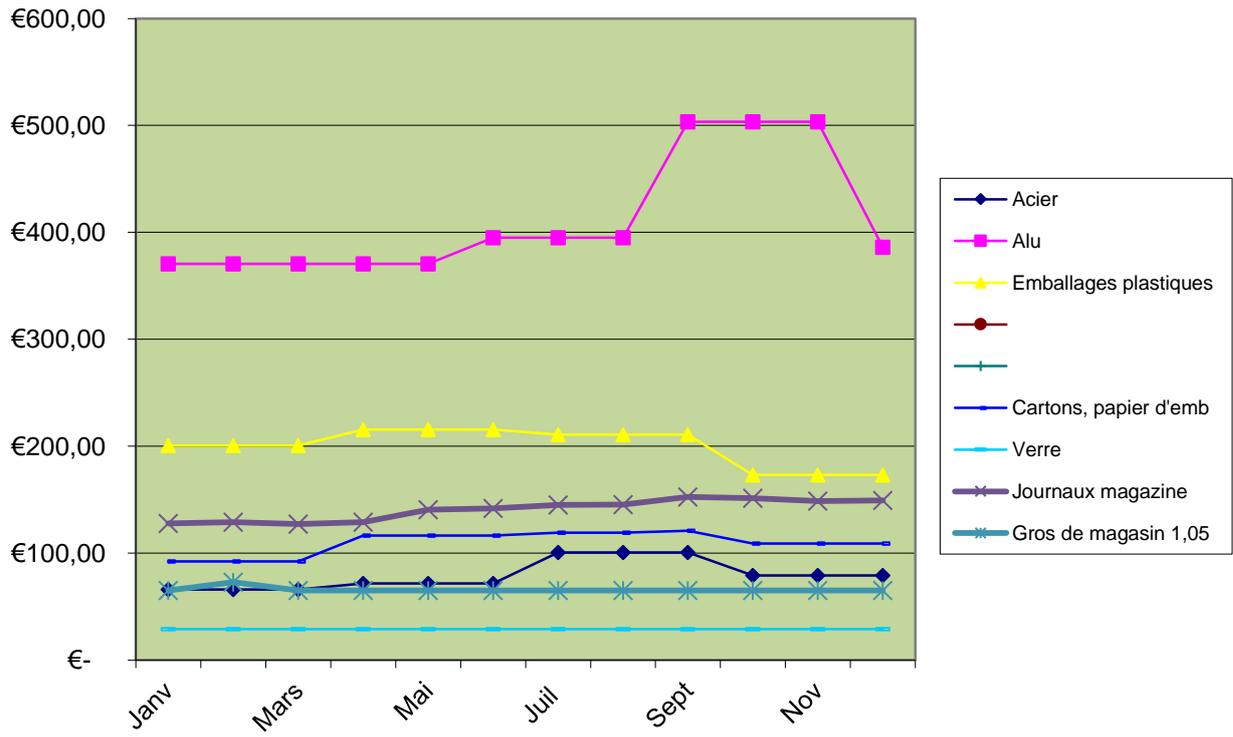
1.10 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne



1.11 Evolution des prix HT de reprise 2017 par flux valorisable sorti centre de tri



1.12 Evolution des prix HT de reprise 2016 par flux valorisable sorti centre de tri



1.13 Evolution et comparaison des coûts 2017/2016 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME

2017	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	3 799 854 €	129 089 €	972 831 €	774 017 €	1 945 001 €	77 797 €	7 698 589 €
Coût aidé ttc par hab	40	1	10	8	20	0,8	81
Coût aidé ttc en tonne	217	37	182	221	161	2	184

2016	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	4 586 870 €	141 371 €	654 624 €	816 067 €	1 780 935 €	154 475 €	8 134 342 €
Coût aidé ttc par hab	48	1	7	14	19	2	85
Coût aidé ttc en tonne	256	42	122	214	140	3	188

Evolution	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût aidé ttc en €	-17,16%	-8,69%	48,61%	-5,15%	9,21%	-49,64%	-5,36%
Coût aidé ttc par hab	-16,67%	0,00%	42,86%	-42,86%	5,26%	-60,00%	-4,71%
Coût aidé ttc en tonne	-15,23%	-11,90%	49,18%	3,27%	15,00%	-	-2,13%

Coût aidé : C'est le coût complet moins les recettes industrielles moins les soutiens des sociétés agréées moins les aides

2017	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	3 704 629 €	292 841 €	2 376 276 €	753 647 €	2 059 456 €	69 631 €	9 256 480 €
Coût complet ttc par hab	39	3	25	8	22	0,7	97
Coût complet ttc en tonne	212	84	444	215	144	2	210

2016	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	4 291 517 €	274 878 €	2 114 092 €	801 354 €	2 048 444 €	133 100 €	9 663 385 €
Coût complet ttc par hab	45	3	22	14	18	1	101
Coût complet ttc en tonne	239	81	395	210	1410	3	214

Evolution	Recyclables secs						Total
	OMR	Verre	hors verre	Biodéchets	Déchetteries	Ex décharge	
Coût complet ttc en €	-13,68%	6,53%	12,40%	-5,95%	0,54%	-47,69%	-4,21%
Coût complet ttc par hab	-13,33%	0,00%	13,64%	-42,86%	22,22%	-30,00%	-3,96%
Coût complet ttc en tonne	-11,30%	3,70%	12,41%	2,38%	-89,79%	-	-1,87%

Coût complet : Regroupe l'ensemble des charges

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectées avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'utilisateur vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable)

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



LE RELAIS





NOUVEAU SERVICE

La prochaine fois,
avant de jeter
donnez, vendez
entre voisins...



GRATUIT
pour les particuliers

;-) Donnez une seconde
vie à vos encombrants

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

TERRITOIRE
ZERO DÉCHET



GASPILLAGE



www.tritou.eco-mairie.fr